

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Rentrée dans le supérieur : retard à l'allumage à l'UOB, début des cours à l'Enset

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

EN lieu et place d'un début des cours pour l'année académique 2023-2024, c'est plutôt une séance d'accueil des nouveaux bacheliers qui s'est déroulée hier à l'amphithéâtre Nguembhyt-Mbina de l'Université Omar-Bongo (UOB). Notamment pour ceux de la Faculté des lettres et des sciences humaines (FLSH). La Faculté de droit et des sciences économiques (FDSE) l'ayant effectué le 30 octobre dernier. "En dépit des difficultés, nous avons toujours tout fait pour achever les années. Compte tenu de l'insuffisance des structures d'accueil, un calendrier a été élaboré avec deux rentrées : celle de ce 6 novembre avec les

nouveaux bacheliers, et l'autre le 18 novembre prochain avec les anciens. L'année s'étale sur 12 semaines pour le premier semestre et 12 autres pour le 2e. Nous la bouclerons, en principe, le 27 juillet 2024", a confié Pr Monique Koumba Manfoumbi-Mavoungou Bouyou, doyen de la FLSH. La FDSE a connu un retard à l'allumage, hier. "Les nouveaux étudiants se sont présentés. Mais, nous avons eu un souci. Il y a, non seulement eu un mouvement d'humeur au sein de l'institution. Mais aussi, les salles de classe étaient fermées. Le propriétaire des clés était porté disparu. Nous avons dû faire un rappel à l'ordre pour qu'il s'exécute rapidement, afin de procéder à la réouverture de celles-ci", a expliqué, de son côté,

Jérémy Obame N. Moughamounou, secrétaire général de la FDSE.

Bien que présents dans leurs salles, les nouveaux étudiants n'avaient aucun enseignant face à eux. "Nous avons bataillé pour boucler l'année 2022-2023 en établissant les évaluations entre juillet et septembre, de sorte que les mois d'octobre et de novembre soient réservés au rattrapage. Nous sommes aux corrections avec les niveaux 2, 3 et Master qui pourront commencer la nouvelle année en fin novembre (pour les niveaux 2 et 3) et le 4 décembre (Master)", a ajouté le SG de la FDSE.



Photo: Scott Nankila

Les nouveaux bacheliers de la FLSH hier au sortir de la rencontre avec les équipes rectorale et décanale.

Recteurs et directeurs des grandes écoles : ouverture des candidatures dès ce mardi

Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon

LONGTEMPS attendue et sujette à de vives controverses, la phase de nominations aux fonctions de recteur des universités et de directeur général des grandes écoles et des instituts publics vient d'être ouverte par le ministère de l'Enseignement supérieur.

À travers un récent communiqué, la tutelle a décliné les grandes lignes de cette campagne de dépôt des dossiers de candidatures qui s'ouvre aujourd'hui pour se refermer le 13 novembre prochain. Pour être éligible, plusieurs critères sont requis. Tout candidat doit justifier son statut d'enseignant-chercheur permanent, avoir une expérience professionnelle minimale de 10 ans pour la charge de recteur et cinq ans pour celle de directeur général. Le grade d'enseignant

de rang magistral est exigé pour ceux qui postuleront au poste de recteur et maître assistant au minimum pour les directeurs généraux.

Cette disposition qui fixe la procédure de désignation des chefs d'établissements publics d'enseignement supérieur avait été appliquée en 2018 dans les établissements concernés. Nommés pour une durée de 5 ans, les responsables portés à la tête de ces universités et grandes écoles se doivent à ce jour de passer le témoin aux prochaines équipes dirigeantes qui, auront été auditionnées par les conseils d'administration durant la phase de sélection.

Ce conclave sera, d'après le communiqué, "subordonné à la satisfaction d'une double exigence portant d'une part, sur la recevabilité du dossier de candidature et, d'autre part, sur l'éligibilité du postulant".

UOB : le personnel «Atos» exige un nouveau modèle de gestion à la tête de l'institution

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

"NOUS demandons un changement à la tête de tous les points de gestion de l'Université Omar-Bongo (UOB), afin que la loi s'applique. Pourquoi pas des militaires comme recteur, secrétaire général et directeur des affaires financières (DAF)". Cette phrase a été scandée en boucle, hier à l'Université Omar-Bongo (UOB) par le personnel Atos (agents administratifs, techniciens et ouvriers de service) réunis au sein du SYNAAESR (Syndicat national des agents d'appui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique).

Avec une barricade érigée à l'entrée principale de l'institution, ceux-ci promettent de ne pas faire baisser la pression, tant que les problèmes n'auront pas été réglés au fond. Pour leur président, Aristide Etoua Ntème, il ne s'agit pas uniquement de revendiquer le paiement de la prime du 3e trimestre 2023. "Nous voulons la mise en place de procédures et de grilles en fonction de la loi (...) Nous travaillons dans une administration qui fait entrer dans ses caisses plus d'un milliard de francs CFA par an. Mais, jetez



Photo: Scott Nankila

Le personnel Atos a érigé une barricade, hier, à l'entrée de l'Université Omar-Bongo.

un coup d'œil aux bâtiments. On n'y trouve même pas de lieux d'aisances. Pourtant, la subvention de l'État tombe, le personnel et les enseignants sont pris en charge par l'État. Il devrait, normalement, faire bon vivre ici", se désolait-il. Et pourtant, dénonce le personnel Atos, les responsables de l'institution eux continuent à se partager leurs colossales primes "sans se soucier de nos miettes". Nostalgiques d'un passé lointain, où l'institution universitaire était parvenue à se mettre sur les rails, sous l'ère du Pr Nzinsi comme recteur et bien avant sous le secrétaire général Guy Rossantaga Rignault, les membres du SYNAAESR pensent encore au règlement correct de leurs primes, le 15e jour de chaque 3e trimestre, et l'attribution de leur "Arbre de Noël", supprimé, sans explication,

depuis 7 ans, sous Marc Ropivia. Au rectorat, on reconnaît que les revendications du personnel Atos sont légitimes. La prime dont il est question aurait, d'ailleurs, dû être réglée depuis le 15 septembre dernier. Le défaut, selon eux, se situe au niveau de la manière du SYNAAESR de s'y prendre et de susciter l'amalgame. Une commission ad hoc a travaillé là-dessus. La situation devrait se décanter dans les prochains jours. Une promesse qui sonne creux dans les oreilles des grévistes qui ne comprennent toujours pas pourquoi les retards de paiement portent davantage sur leurs petites primes alors que les dirigeants (Rectorat) perçoivent régulièrement de grosses primes d'astreinte et de domesticité, en plus de celles relatives à leurs fonctions respectives.